



Le Puy en Velay le 24/06/2015

SPIP 43-42

Après le Titanic 43 en 2012 2015 sera l'année du radeau de la méduse

Mesdames , messieurs les magistrats du TGI du Puy en Velay ,le service pénitentiaire d'insertion et de probation a le regret de vous informer qu'à compter du 01/09/2015 notre service configuré de 10 travailleurs sociaux n'aura plus que 5 titulaires en poste pour accompagner plus de 900 mesures de probation additionnées des détenus à la maison d'arrêt du Puy,auxquels s'ajoutent les astreintes de services ,la gestion des alarmes , les permanences délocalisées et les POP (semaine et week end) .

En effet notre administration a choisi un système mortifère appelé la pré-affectation qui a pour effet de raccourcir notre formation initiale à un an en laissant à la charge des titulaires la formation de stagiaire de deuxième année. Ainsi la pré-affectation vide certains services de leurs titulaires , remplacés par des stagiaires apprenants et non opérationnels,

Le service rendu tant à la juridiction qu'au PPSMJ s'en trouvera dégradé et la pression sur les agents sera forte avec une potentialité de risques psychosociaux .(cf rapport du CHSCT du 25/03/2013concernant le SPIP 43).

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de la situation dans laquelle nous a mise notre administration lorsque vous serez amenés dans vos réquisitions ou dans vos décisions à vous prononcer afin de ne pas engorger un service déjà à la dérive .

Nous espérons que cette année transitoire délicate débouchera en septembre 2016 sur une consolidation de nos effectifs et nous permettra de faire enfin face aux missions d'accompagnement et de contrôle qui sont les nôtres .

Collectif CGT insertion et probation 43-42